

## Séance du jeudi 9 décembre 2021 à 18h45

**Date de convocation :** vendredi 3 décembre 2021

**Ordre du jour :**

- **Sécurisation BT « Les Chemineaux » : lancement étude exécution**
- **Informations et questions diverses**

L'an deux mille vingt-et-un, le neuf décembre à dix-huit heures quarante-cinq, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain POMA, Maire.

**Présents :** M. POMA - M. CHESNEAU - Mme SAINSON - Mme BLANCHETIÈRE - M. BRIANDET - M. DUBOIS - Mme BRISSET - M. OZANNE - M. COURTEAUX - Mme COURTEAUX - Mme LATREILLE - Mme ASTIER-BOURBON - M. VINCENT - M. DUPRÉ - P. CRIBELIER (arrivé à 19h)

**Absents excusés ayant donné procuration :** Mme LHUILIER (K. SAINSON) – Mme LOUPIAS (Mme BLANCHETIERE) - Mme OUVRAT (M. POMA) - M. DANGER (M. CHESNEAU)

**Absents :** /

Mme SAINSON Katia a été nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil municipal du 18 novembre 2021 est approuvé.

---

### **SIDELC : Sécurisation BT « Les Chemineaux »**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal que le SIDELC a répondu favorablement à la demande de soutien du développement de la commune par la sécurisation BT « Les Chemineaux ». Un chiffrage estimatif a été proposé. Il sera revu et variera au moment de l'étude d'exécution.

Le Conseil Municipal, après exposé et en avoir délibéré, approuve le projet et décide de confier la Maîtrise d'Œuvre des travaux « Rue des Chemineaux » subventionnés par la DSR au SIDELC (18 pours). Il autorise Monsieur le Maire à signer les pièces se rapportant au dossier.

Une délibération doit être établie pour autoriser le SIDELC à commencer les études d'exécution de l'opération et des travaux.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Les colis de Noël à destination des administrés de 70 ans et plus, sont arrivés en mairie le jeudi 9 décembre 2021. Ces colis remplacent le traditionnel repas des aînés qui n'a pas pu être maintenu en raison du COVID. La distribution à domicile sera effectuée par les membres du Conseil Municipal entre le 13 et le 20 décembre 2021. A compter du 21 décembre 2021, les administrés absents lors de la distribution pourront venir chercher leur colis directement en mairie.

Le tour du Loir et Cher, épreuve cycliste, aura lieu en Avril 2022. A cette occasion, l'association recherche des bénévoles qui pourraient donner de leur temps pour parer la commune de ses plus beaux atours ou qui seraient signaleurs identifiables à leur brassard. Leur rôle consisterait à prévenir les usagers de la route du passage de la course et à assurer la sécurité des coureurs.

Châtillon-sur-Cher est présente sur une liste de communes concernées par une éventuelle fermeture de classe. Un rendez-vous avec l'inspectrice de l'éducation nationale est prévu la semaine prochaine, entre le 13 et le 17 décembre 2021, pour éclaircir ce point.

Retour sur le PFF (Pacte Financier et Fiscal). Les intercommunalités peuvent s'appuyer sur un PFF pour déterminer le cadre de leurs relations. Le document proposé, concernant la commune de Châtillon-sur-Cher, s'appuie sur une analyse de 9 ratios et permet de prendre connaissance de la notation globale de sa situation financière.

L'association qui souhaite faire du nettoyage sur les sentiers piétonniers au bord du Cher, en collaboration avec la Communauté de Communes, demande l'appui des conseillers communaux pour le passage éventuel sur les parcelles privées des particuliers.

M. LEMENAGER rappelle qu'en 2022, les 60 ans de la guerre d'Algérie seront célébrés. Sachant que les 4 portes drapeaux bénévoles sont des personnes âgées, il est suggéré que le drapeau de la FNACA soit stocké en mairie et porté par un élu ou un agent communal lors des manifestations.

Les vœux du Maire sont fixés au **7 janvier 2022** à 19h00 au foyer rural.

Les travaux de la nouvelle boulangerie commenceront semaine 50.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au **13 janvier 2022** à 18h45.

La séance est levée à 19h30.